

Rappel: Un contrôle qualité consiste à analyser le tri des habitants avant la collecte. Les erreurs importantes sont systématiquement signalées aux habitants par le refus du bac à la collecte et par la visite d'un agent du Sietrem. Les erreurs moins importantes font l'objet d'une note déposée dans la boîte aux lettres et d'une visite d'un agent.

Observations particulières

Le 7 mars 2016, un contrôle qualité a été effectué sur la commune de Saint Thibault des Vignes et les résultats, comparés à ceux du 20 octobre 2014 sont les suivants :

- Le nombre de bacs ne contenant pas d'erreurs reste stable (73,2% sur ce contrôle et 73,3% en octobre 2014).
- Le nombre de bacs notés avec de petites erreurs est en diminution (de 25,3% à 23,2%).
- Le nombre de bacs refusés (3,6%) augmente par rapport au dernier contrôle qualité (1,3%).

Les bacs notés, cumulés aux bacs refusés constituent les refus du centre de tri et engendrent un surcoût important. Ils sont pour ce contrôle qualité de 26,8 % alors qu'ils étaient de 26.6 % le 20 octobre 2014.

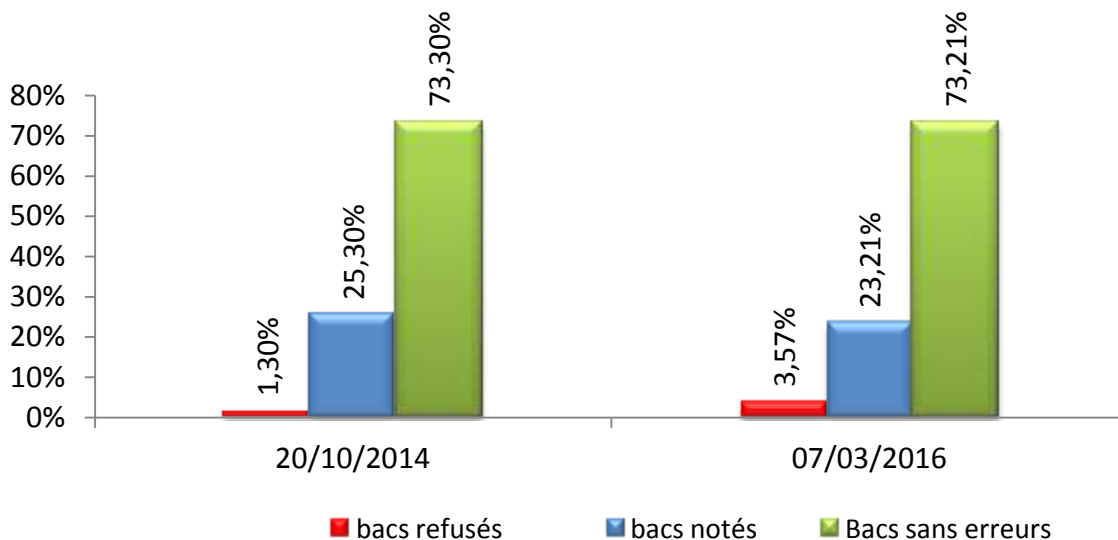
Les données relevées soulignent que les principales erreurs sont encore dues à la confusion entre les plastiques recyclables (bouteilles, bidons et flacons) et ceux qui ne le sont pas (films plastiques, barquettes...).

Intervention du syndicat

Les agents du SIETREM sont mobilisés pour améliorer l'information auprès des habitants. Cependant, afin améliorer l'efficacité des futures campagnes de sensibilisation, le soutien de votre commune est nécessaire à travers vos outils de communication.

Des réunions publiques, des interventions sur le marché et des articles dans le journal municipal, peuvent être effectués. Le Sietrem se tient à votre entière disposition pour vous fournir toute la documentation nécessaire.

Evolution de la qualité des bacs contrôlés





Bilan des bacs contrôlés :

	7 mars 2016		20 octobre 2014
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
Bacs contrôlés	168	-	-
Bacs refusés	6	3,6%	1,3%
Bacs notés : petites erreurs	39	23,2%	25,3%
Bacs corrects	123	73,2%	73,3%



Répartition des erreurs dans l'ensemble des bacs contrôlés(*) :

	7 mars 2016		20 octobre 2014
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
Plastiques	44	26,2%	22%
Ordures ménagères	1	0,6%	0,7%
Polystyrène	3	1,8%	2%
Divers	1	0,6%	5,3%
Sans erreur	123	73,2%	73,3%

(*) : Un même bac peut contenir plusieurs erreurs. Le total est donc supérieur à 100 %



Erreurs observées dans les bacs refusés :

	7 mars 2016		20 octobre 2014
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage
Plastiques	5	83,3%	100%
Ordures ménagères	1	16,7%	50%
Polystyrène	2	33,3%	0%
Divers	1	16,7%	50%



Secteurs contrôlés :

Secteur compris entre l'avenue de Saint Germain des Noyers, les rues de l'étang de la Loy, De la Plaine, et la route de Guermentes.

